

**DEMANDE D'ABONNEMENT AU SERVICE DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION  
PUBLIQUE D'ENERGIE CALORIFIQUE  
POLICE N° X099**

Je soussigné, \_\_\_\_\_ représentant \_\_\_\_\_  
agissant en qualité de \_\_\_\_\_ après avoir pris connaissance du règlement de  
Service de la distribution publique d'énergie calorifique du Syndicat Mixte SMGC, joint en annexe, auquel je  
m'engage à adhérer en tous points, demande pour le bâtiment dénommé « *bâtiment* » situé au 10 rue  
« *delarue* » à Chelles desservi par la sous station n° X099, un abonnement à la fourniture de chaleur  
nécessaire au chauffage des locaux et au réchauffage de l'eau sanitaire.

### 1. Fluide secondaire

Les caractéristiques du fluide secondaire en poste de livraison sont les suivantes :

- température de distribution de l'eau chaude sanitaire : 55 °C (+5 °C / -0 °C)
- température maximale de départ de l'échangeur chauffage : 60 °C par – 7 °C ext.
- température maximale de retour à l'échangeur chauffage : 40 °C par – 7 °C ext.
- température maximale de retour à l'échangeur chauffage : 20 °C par + 20 °C ext.
- pression maximale du réseau secondaire en poste de livraison : NA

### 2. Consommation de référence

Sans objet

### 3. Puissance utile

En application du règlement de Service, la **puissance utile est fixée à xxx KW.**

### 4. Puissance souscrite

En application du règlement de Service, la puissance souscrite s'établit comme suit :

Chauffage	xxx	kW
Eau Chaude Sanitaire	xxx	kW
<b>Puissance totale souscrite</b>	<b>xxx</b>	<b>kW</b>

### 5. Tarif applicable :

Établissements hospitaliers ou piscines / Logements / Bâtiments communaux / scolaires / autres établissements

### 6. Date d'effet et durée

Conformément à l'article 5 du règlement de Service, la présente Police est souscrite pour une période de dix ans à partir de la date de mise en service de la sous-station.

Fait en deux exemplaires originaux à Chelles, le .....

**Signature de l'Abonné**

**Pour Chelles Chaleur, le président Yves  
LEDERER**